

*Le présent protocole sanitaire repose sur la doctrine élaborée par les autorités sanitaires du pays et **pourra être amené à évoluer comme l'a indiqué le Ministre de de l'Education Nationale.***

Madame, Monsieur,

Vous le savez, la situation sanitaire liée au Covid 19 évolue et reste préoccupante. Néanmoins, le ministre de l'Education Nationale insiste sur le fait que tous les enfants doivent revenir sur les bancs de l'école.

Aussi, nous avons adapté le protocole sanitaire à celui du Ministère de l'Éducation Nationale du 09/07/2020 et complété le 20/08/2020.

Nous étudions la situation avec pragmatisme, précision et bon sens. Notre priorité est de protéger les enfants, le personnel et les enseignants en assurant le respect des préconisations sanitaires.

Afin de vous informer au mieux, vous trouverez ci-dessous les mesures qui seront prises dès la rentrée.

Ces mesures sont susceptibles d'évoluer en fonction des préconisations sanitaires nationales.

Pour les enfants à partir de 11 ans le masque est obligatoire en permanence dans l'établissement (locaux fermés mais aussi les extérieurs).

Sauf le jour de la rentrée, les parents n'entrent pas dans l'établissement sauf sur rendez-vous ou pour des démarches administratives. *

***Seuls les parents des nouveaux élèves de tps et ps pourront accéder jusqu'à la classe , et ce, durant la 1ère période.**

ENTREES ET SORTIES DES ELEVES :

Attention : Au quotidien, aucun parent n'est autorisé à entrer dans l'établissement (seul le jour de la rentrée et lors des réunions de classe, un seul parent pourra être présent).

Il en va de votre responsabilité de ne pas créer des regroupements aux abords de l'école. Il faudra maintenir une distance physique entre les familles. Aussi, il conviendra aux parents après avoir déposé leur enfant, de partir aussitôt.

Les entrées :

Afin d'éviter un rassemblement des élèves dans la cour, les enfants de primaire entreront dans l'école par la rue Thiers et iront directement se ranger dans la cour.

Les maternelles seront accueillies par la petite porte qui donne rue Thiers. Les enseignantes ou une personne du personnel les accueilleront.

Seuls les enfants d'une fratrie ayant au moins un frère ou une sœur au collège, pourront passer par la rue de Guise.

Avant d'aller dans la classe, ils se laveront les mains.

L'entrée de l'après midi aura le même fonctionnement que le matin.

Les sorties :

Les sorties se feront rue Thiers pour les maternelles et les primaires.

Les collégiens sortiront rue de Guise .

Pour les fratries, les primaires attendront devant le bloc central les collégiens. Ils pourront sortir par la rue de Guise.

Lors du retour à la maison, il est indispensable pour les enfants et le personnel de procéder à un lavage des mains minutieux.

CANTINE

Les conditions de restauration redeviennent comme avant.

Néanmoins, le service sera assuré en respectant au maximum la distanciation et en évitant le

brassage des élèves. Les élèves devront respecter le sens de circulation indiqué par les marquages au sol.

En attendant d'être assis, les enfants de plus de 11 ans porteront leur masque.

Les élèves devront se laver les mains au savon avant et après le repas. Une désinfection des tables de classe sera faite après le repas.

RECREATIONS

Les maternelles seront dans leur cour.

Les primaires seront partagés dans 2 cours.

Les collégiens, sur leurs horaires, seront partagés dans les 2 cours en fonction de leur niveau de classe : 6èmes et 5èmes cour 1, 4èmes et 3èmes cour 2.

Afin de limiter le brassage, il conviendra que les enfants restent groupés par classe ou niveau.

Le matériel de récréation (vélos, ballons, cage de foot, panier de basket) pourra être utilisé par les enfants.

Concernant les goûters, ils seront acceptés si le goûter n'a pas d'emballage papier. Cela évitera à tous les enfants d'entrer en contact avec les poubelles.

GESTES BARRIERES APPLIQUES : Les parents doivent habiller et chausser les enfants de manière à ce qu'ils puissent être au maximum autonomes (pour les maternelles : pantalons à élastiques, sans boutons, chaussures à scratch ou élastiques, pas de lacets...).

➤ Nettoyage des mains se fera plusieurs fois par jour . A minima :

à l'arrivée dans l'école ou l'établissement ; avant chaque repas ; après être allé aux toilettes ; avant d'entrer dans les salles spécifiques (cdi, laboratoire, arts, étude...)
à l'arrivée au domicile

➤ Aération : Une aération des salles sera effectuée (avant l'entrée et après le départ des enfants pendant les temps de pause et de nettoyage...).

➤ Portes des classes et couloirs : Les portes resteront ouvertes afin de limiter le contact des poignées.

➤ Port du masque : Obligation du port du masque pour les élèves à partir de 11 ans et pour les adultes.

➤ Distanciation physique : Les classes sont aménagées pour favoriser la distanciation physique. Les enfants auront une place fixe. Les déplacements seront limités afin de favoriser les gestes barrières. Les déplacements en classe seront proscrits . Dès que cela sera possible, les enseignants montreront la correction au tableau ou proposeront un outil qui permettra à l'enfant de prendre note.

➤ Porte-manteaux : Les vêtements seront posés sur la chaise de l'élève .

➤ Nettoyage des bâtiments : Les classes seront nettoyées fréquemment . Les sanitaires et les lieux communs aussi. Les élèves seront amenés à nettoyer leur table et leur chaise

VIGILANCE DES PARENTS ET DES ENSEIGNANTS

Parents : Les parents fourniront des mouchoirs en papier et du gel à leur(s) enfant(s). Nettoyage des mains avant le départ pour l'école et dès l'arrivée à la maison. Les parents s'engagent, notamment, à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans la famille de l'élève. Ils sont notamment invités à prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (37,8°C) ou suspicion de symptômes, l'enfant ne devra pas se rendre à l'école. Il faudra prévenir l'école de l'absence de l'enfant et donner la raison.

L'établissement se réserve le droit de prendre la température d'un élève.

Dans le cas où un enfant serait amené à l'infirmerie, les parents seront appelés immédiatement et devront obligatoirement venir rechercher l'enfant. **Ce dernier ne pourra revenir à l'école qu'après une autorisation écrite du médecin**

Attention, dans l'hypothèse d'une circulation accrue du virus sur tout ou partie du territoire, notre organisation pédagogique pourrait être amenée à évoluer, sur demande des autorités sanitaires, afin de continuer à assurer l'éducation pour tous.

2 schémas possibles :

Restriction de l'accueil physique des élèves

- Tous les élèves auront accès à des cours en présentiel sur une partie du temps scolaire chaque semaine
- Organisation adaptée pour le reste du temps scolaire : enseignement numérique à distance (CNED, possibilité de suivre la classe à distance, cours Lumni sur France 4, etc.), accompagnement scolaire et éducatif (Devoirs faits, dispositif 2S2C)

Fermeture d'une classe ou de école ou de l' établissement

- Organisation d'un enseignement à distance ou mobilisation de toutes les ressources (cours Lumni sur France 4, Ma classe à la maison ou Classe virtuelle du CNED, ressources pédagogiques numériques, etc.

Aussi, comme je l'ai indiqué dans la circulaire de rentrée, il est impératif que vous puissiez être en possession de vos codes d' Ecole Directe pour maintenir le lien avec l'établissement.

Pour rappel, lors des réunions de rentrée, les professeurs expliqueront les modalités concernant la continuité pédagogique (fonctionnement et exigences).

Ce protocole allégé par rapport à celui que nous avons pu avoir en fin d'année mais qui certes, reste encore contraignant, est établi pour permettre à chacun de revenir à l'école dans des conditions sanitaires préservant la santé de chacun.

Je reste à votre écoute pour tout autre renseignement complémentaire et vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Madame Saffre